

Bureau d'art public

Division des quartiers  
culturels

Service de la culture

19 mars 2015

# Plan de développement en art public pour le Quartier des spectacles

Montréal 

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1 L'art public à la Ville de Montréal	3
1.1 Le Bureau d'art public	3
1.2 Le Cadre d'intervention en art public	4
2 Le contexte d'intervention	5
2.1 Le projet et la vision du Quartier des spectacles (QDS)	5
2.2 Les Programmes particulier d'urbanisme des pôles Place des Arts et Quartier latin	5
2.3 Les grandes institutions culturelles	8
2.4 Les organismes artistiques	8
2.5 Les grandes sociétés, institutions et autres	9
2.6 Le public	9
3 Les œuvres présentes sur le territoire	10
3.1 La mise en contexte et le parti-pris méthodologique	10
3.2 Le bilan des œuvres d'art public	11
3.3 La typologie des œuvres d'art public de 1962-2013	13
3.4 Les constats et l'analyse du parc existant	13
3.4.1 Les œuvres de la collection de la Ville de Montréal	14
3.4.2 Les initiatives d'organismes, d'entreprises et de sociétés	14
3.4.3 Les œuvres issues de la Politique d'intégration des arts à l'architecture	15
4 Les orientations de développement en art public dans le QDS	16
4.1 Les interventions futures du Bureau d'art public	16
5 Les priorités d'intervention en art public pour le QDS	18
5.1 Les œuvres permanentes : Pôles de la Place des Arts et du Quartier latin	18
5.1.1 Le parc Paul-Dozois	19
5.1.2 La rue Jeanne-Mance	20
5.1.3 Le Parterre	21
5.1.4 L'esplanade Clark	22
5.1.5 Le jardin du Gesù	22
5.1.6 La rue Émery	23
5.1.7 Les œuvres « découvertes »	23
5.1.8 Le viaduc Berri	23
5.2 Les interventions temporaires et éphémères	24
5.2.1 La place des Festivals	25
5.2.2 La promenade des Artistes	25
5.2.3 Les abords du métro Saint-Laurent	26
5.2.4 La rue Sainte-Catherine	26
5.2.5 La place Pasteur	26
5.2.6 La place Émilie-Gamelin	26
5.3 L'art public dans les projets immobiliers privés ou publics	27
6 La promotion et la médiation de l'art public dans le QDS	27
6.1 La promotion de l'art public	27
6.2 La médiation des œuvres	28
Conclusion	30
Bibliographie	31
Crédits	31

## INTRODUCTION

Depuis 2008, le territoire du centre-ville désigné sous le nom du Quartier des spectacles, plus précisément aux abords de la Place des Arts, fait l'objet d'importants travaux d'aménagement menés par la Ville de Montréal et des promoteurs privés. Plusieurs places publiques d'envergure comprenant des espaces verts y ont été aménagées afin de faire de ce secteur le cœur des activités festivières. De nouveaux événements et festivals s'ajoutent à ceux déjà présents, ce qui contribue à la vitalité de ce quartier commercial et culturel ayant une riche histoire. Les arts, autant ceux de la scène que visuels, y ont leur place sur les scènes intérieures et extérieures. Quant à l'art public, il fait partie du paysage culturel du quartier depuis plus de cinquante ans, soit peu avant l'adoption de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* par le Gouvernement du Québec. Grâce à cette politique, de nombreux édifices publics ont été dotés d'œuvres intégrées à l'architecture, augmentant ainsi la présence de l'art public dans ce secteur.

En réponse aux demandes formulées par la Ville, l'arrondissement de Ville-Marie et divers partenaires, le Bureau d'art public a produit ce document d'orientation visant à renforcer la présence d'œuvres d'art public de formes artistiques contemporaines dans le Quartier des spectacles.

Dans ce document sont présentés le Bureau d'art public et son mandat, le territoire géographique du Quartier des spectacles et ses particularités, un inventaire des différentes œuvres d'art public implantées dans le secteur et finalement, des priorités d'intervention et d'action pour l'intégration de nouvelles œuvres d'art public tant permanentes que temporaires (installées temporairement dans l'espace public) ou œuvres éphémères (à durée de vie limitée).

## 1. L'ART PUBLIC À LA VILLE DE MONTRÉAL

### 1.1 LE BUREAU D'ART PUBLIC

Il y a vingt-six ans, soit en 1989, la Ville de Montréal créait le Bureau d'art public (BAP) et adoptait un plan d'action pour relancer l'acquisition d'œuvres contemporaines en art public.

La collection municipale d'art public compte, à ce jour, plus de 315 œuvres permanentes. Il s'agit d'œuvres permanentes « intégrées aux espaces publics (parc, squares et places publiques) ainsi qu'aux édifices municipaux (bibliothèques, maisons de la culture, centres sportifs et autres) ».<sup>1</sup>

Bien que la collection de la Ville compte des œuvres d'artistes canadiens et étrangers, la plupart des œuvres d'art public sont réalisées à partir des années 1960 par des artistes québécois. Réparties sur l'ensemble du territoire montréalais, mais avec une plus forte concentration dans les arrondissements de Ville-Marie, de Lachine, du Plateau-Mont-Royal et de Saint-Laurent, les œuvres d'art public reflètent la diversité des pratiques et des expressions artistiques.

Forte des expériences positives cumulées au fil des ans par ses projets porteurs en art public, la Ville souhaite maintenant insuffler une énergie nouvelle au développement de l'art public dans une métropole en constante évolution.

### 1.2 LE CADRE D'INTERVENTION EN ART PUBLIC

Inscrit dans la continuité du plan d'action de 1989 et fondé sur les réussites des vingt-six dernières années, le cadre d'intervention en art public (2010) tient compte des préoccupations de

---

<sup>1</sup> <http://artpublic.ville.montreal.qc.ca/a-propos>.

la Ville, des services centraux et des arrondissements. Si la *Politique de développement culturel*<sup>2</sup>, adoptée en 2005 considère l'art public comme un atout majeur pour le rayonnement culturel à l'échelle locale et internationale, le Plan d'action 2007-2017 formule l'engagement de « faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain ».<sup>3</sup> Ainsi, les actions de la Ville pour les années à venir s'articuleront autour de trois principes directeurs :

- Bâtir sur l'expérience et les acquis en mettant à profit l'expertise du Bureau d'art public tout en encourageant la créativité et l'innovation;
- Intégrer l'art public aux stratégies municipales dans le contexte des grands projets de développement et d'aménagement urbain;
- Favoriser la participation des entreprises en encourageant le partenariat avec le privé.

Pour ce faire, la **conservation**, la **promotion** et l'**acquisition** constituent les trois axes d'intervention prioritaires à partir desquels ont été énoncés 11 engagements.<sup>4</sup>

Au chapitre de la **conservation**, le cadre d'intervention souligne l'importance d'entretenir et de conserver les œuvres de sa collection tout en respectant leur intégrité. Pour ce faire, le Bureau d'art public travaille actuellement à la mise en place d'un plan de conservation (2<sup>e</sup> engagement). La Ville souhaite également protéger les œuvres situées sur le domaine privé en confiant ce mandat aux arrondissements (3<sup>e</sup> engagement).

En matière d'**acquisition**, la Ville souhaite adopter un règlement en vue d'allouer au moins 1% du budget total de toute nouvelle construction municipale à une œuvre d'art (4<sup>e</sup> engagement). Si la participation financière du milieu des affaires est encouragée pour la réalisation de projets d'envergure en art public tous les deux ans (6<sup>e</sup> engagement), les promoteurs immobiliers seront, quant à eux, invités à inscrire l'art public dans leurs projets (7<sup>e</sup> engagement).

La Ville souhaite également favoriser l'émergence d'œuvres éphémères sur le territoire public en fournissant un soutien financier (8<sup>e</sup> engagement). L'adoption récente d'une politique d'acquisition pour les dons d'œuvres répond au 9<sup>e</sup> engagement.

Le cadre d'intervention prévoit aussi des stratégies de diffusion et de **promotion** auprès des citoyens (10<sup>e</sup> engagement). Cette initiative vise à faire connaître et à promouvoir les œuvres d'art de la collection municipale et à favoriser l'appropriation des œuvres. La collaboration de partenaires institutionnels et privés est donc cruciale pour la mise en place d'activités de médiation autour des œuvres. Depuis 2011, la Ville se dote d'outils de promotion (imprimés et électroniques) et organise des activités de médiation pour les citoyens (conversation, rendez-vous avec les artistes, etc.). Sa présence assidue sur les réseaux sociaux comme Twitter et Facebook, la diffusion de capsules sur ses projets et les œuvres en cours de réalisation, en plus de la refonte de son site Internet en septembre 2014, s'inscrivent parmi ses stratégies.

Ces objectifs de croissance, de rayonnement et de partenariat soulèvent un enjeu majeur pour le développement de l'art; celui de l'appui de la société civile. La formation d'un comité conseil en art public en 2012 répond à la 11<sup>e</sup> recommandation du Cadre d'intervention.

---

<sup>2</sup> Ville de Montréal, *Montréal, métropole culturelle – Politique de développement culturel 2005-2015*, Montréal, septembre 2005, p. 59.

<sup>3</sup> Ville de Montréal, *Plan d'action 2007-2017 : Montréal, métropole culturelle*, Montréal, 2007, p. 12.

<sup>4</sup> Ville de Montréal, *Cadre d'intervention en art public*, op. cit., p. 14-23.

## 2. LE CONTEXTE D'INTERVENTION

### 2.1 LE PROJET ET LA VISION DU QUARTIER DES SPECTACLES (QDS)

La vision de développement du projet de revitalisation du Quartier des spectacles (QDS) a été élaborée par le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) qui regroupe notamment des acteurs du milieu culturel et qui s'est mobilisé, dès 2002, pour préserver ce secteur névralgique du centre-ville.

Avec ce projet de réaménagement urbain majeur<sup>5</sup>, l'objectif de la Ville, des partenaires et des acteurs culturels était d'insuffler une énergie nouvelle à ce quartier déstructuré depuis plusieurs années afin qu'il célèbre et incarne, à longueur d'année, la vie culturelle montréalaise en accord avec ses fonctions résidentielle, commerciale, économique et culturelle. En réaménageant cette portion de territoire, la Ville souhaitait également enrichir le cadre de vie des Montréalais en encourageant le développement de nouvelles formes artistiques et la mise en valeur de son patrimoine artistique et culturel qui assure le dynamisme et la singularité du centre-ville depuis plus de 100 ans. La vision du Quartier des spectacles s'appuie sur 10 orientations dans lesquelles l'art public occupe une place importante. Dans un document, le Partenariat du Quartier des spectacles confirme notamment la volonté de « faire du domaine public un lieu d'expression artistique ».<sup>6</sup>

### 2.2 LES PROGRAMMES PARTICULIERS D'URBANISME : PÔLES PLACE DES ARTS ET QUARTIER LATIN

Deux plans particuliers d'urbanisme (PPU) ont été produits à quatre ans d'intervalle pour le réaménagement du territoire du Quartier des spectacles : un premier, adopté en 2008, pour le pôle de la Place des arts et un second pour le pôle du Quartier latin déposé en 2012<sup>7</sup>. Pour la Ville de Montréal et ses partenaires, un PPU constitue un outil de planification destiné à accroître le développement économique, culturel et urbain par des stratégies ciblées sur un territoire géographique donné. Le Quartier des spectacles (QDS) s'étend sur un km<sup>2</sup> et couvre 93,4 hectares. Au cœur du centre-ville et de l'arrondissement de Ville-Marie, le QDS est circonscrit par la rue Sherbrooke, le boulevard René-Lévesque et les rues Berri et City Councillors. Il est également traversé par les deux « mains » historiques, soit la rue Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent.

C'est dans le secteur de la Place des Arts que se concentrent 58 % des sièges de spectacle, de nombreux lieux de diffusion – réunis autour du Musée d'art contemporain de Montréal et de la Place des Arts – et que la plupart des festivals sont présentés.<sup>8</sup>

En novembre 2007, la Société QIM (Quartier international de Montréal) a été mandatée par la Ville de Montréal pour présenter un PPU pour le pôle de la Place des arts à l'occasion du *Sommet Montréal, métropole culturelle*.<sup>9</sup> Il a été adopté en mai 2008 par l'arrondissement de Ville-Marie à la suite de l'annonce d'investissements de 140 millions de dollars des gouvernements fédéral, provincial et de l'administration municipale.<sup>10</sup>

---

<sup>5</sup> Consulter la page du site Internet de la Ville consacré au projet de réaménagement du QDS : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7557,123539666&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7557,123539666&_dad=portal&_schema=PORTAL)

<sup>6</sup> Partenariat du Quartier des spectacles, *Le Quartier des spectacles, une destination culturelle – Vivre, créer, se divertir au centre-ville*, Montréal, juin 2004, p. 6-7.

<sup>7</sup> Ce document a été déposé en version préliminaire. Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, pôle du Quartier latin*, Montréal, septembre 2012, disponible au [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond\\_vma\\_fr/media/documents/vdm\\_ppu\\_quartier-latin-7a-rvb\\_br.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vma_fr/media/documents/vdm_ppu_quartier-latin-7a-rvb_br.pdf).

<sup>8</sup> *Le Quartier des spectacles, une destination culturelle – Vivre, créer, se divertir au centre-ville*, op. cit., p. 3.

<sup>9</sup> C'est une version plus courte du PPU produit par le QIM qui a été adoptée par la Ville de Montréal en mai 2008.

<sup>10</sup> Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, *Le Quartier des spectacles, secteur Place des Arts – Programme particulier d'urbanisme*, 2007, 47 p.

Le PPU, tel qu'adopté, s'articule autour de trois grandes orientations<sup>11</sup> :

1. Soutenir et exprimer les vocations culturelles propres au Quartier des spectacles et faire du Quartier une destination de classe internationale;
2. Faire du Quartier un milieu de vie convivial, équilibré et attrayant;
3. Miser sur le développement durable.

Cette volonté s'est traduite notamment par l'aménagement de quatre nouvelles places publiques conçues par l'agence d'architectes Daoust Lestage : la place des Festivals, la promenade des Artistes, Le Parterre et l'esplanade Clark.<sup>12</sup> La création de ces nouvelles places publiques permettra de cristalliser la vocation événementielle et culturelle du Quartier et de positionner Montréal comme ville d'art public, de patrimoine et de design puisque de nouvelles œuvres contemporaines y seront implantées au cours des prochaines années.



Figure 1 : les nouveaux aménagements dans le Quartier des spectacles, pôle Place des Arts (©Daoust Lestage inc.)

Fort du succès obtenu avec le réaménagement du secteur de la Place des Arts, la Ville de Montréal entreprend ensuite le réaménagement de la deuxième phase de planification du Quartier des spectacles : le pôle du Quartier latin. Le 24 septembre 2012, au terme de rencontres avec des leaders d'opinions, d'un atelier de vision, d'un concours d'idées tenus en 2011 et en 2012, l'arrondissement de Ville-Marie dévoilait son projet de PPU préliminaire pour le pôle Est<sup>13</sup> reposant sur quatre grandes orientations stratégiques et soumis à une consultation publique<sup>14</sup> :

1. Une destination unique de la culture et du savoir;
2. Une expérience urbaine distinctive;
3. Un quartier jeune, habité et intelligent qui vit 24/7;
4. Un pôle économique et commercial fort.

Situé principalement à l'est du boulevard Saint-Laurent, le territoire du Quartier latin se distingue de multiples façons de celui de la Place des Arts, notamment par sa trame urbaine faite de petits espaces et de rues étroites qui proposent une diversité de parcours.<sup>15</sup> Contrairement au secteur

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>12</sup> Toutes les places publiques ont été réalisées, à l'exception de l'esplanade Clark qui est en cours de réalisation.

<sup>13</sup> Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, pôle du Quartier latin*, p. 1-3.

<sup>14</sup> Les citoyens ont été invités à deux consultations publiques en octobre et novembre 2012 par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Au terme du processus, 46 mémoires et présentations ont été faites par des citoyens et des organismes. Voir le rapport sur le site de l'OCPM : <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/rapport-ppuquartierlatin.pdf>.

<sup>15</sup> Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, pôle du Quartier latin*, op. cit., p. 56.

voisin qui comporte de grandes places publiques destinées à y accueillir de grandes manifestations et festivals, celui du Quartier latin est fait de petits espaces. Pour ce faire, des gestes à plus petite échelle, qui s'inscrivent dans le tissu urbain et qui conviennent davantage aux activités du quartier seront priorités par le PPU.

L'arrondissement de Ville-Marie dépeint le Quartier latin comme un « quartier mixte qui offre une importante activité commerciale et culturelle dont la rue Saint-Denis constitue la colonne vertébrale.<sup>16</sup> ». Outre ces activités, il abrite quelque 6000 résidents (dont la majorité sont des personnes seules) et se trouve à proximité de quartiers densément habités. Par ailleurs, environ 46 000 étudiants et 45 000 travailleurs fréquentent quotidiennement le quartier. Avec pour vision « Vivre, apprendre, créer et se divertir au centre-ville », le Quartier latin s'affiche comme une destination d'envergure métropolitaine comportant de grandes institutions (UQAM, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CHUM), des artères commerciales (rue Saint-Denis et rue Sainte-Catherine), des lieux de rassemblement (place Émilie-Gamelin) et une station de métro (Berri-UQAM).

Les arts visuels sous toutes leurs formes y occupent une part importante, tant sur les domaines publics que privés, et l'arrondissement souhaite qu'ils conservent leur place exceptionnelle avec le réaménagement du quartier. On y retrouve plusieurs œuvres permanentes. Trois appartiennent à la Ville de Montréal : *Gratte-ciel, cascades d'eau/rues, ruisseaux...une construction* de Melvin Charney et *Monument à Émilie Gamelin* de Raoul Hunter, à la place Émilie Gamelin puis *L'Étreinte* de Luce Pelletier, au parc Paul-Dozois. On retrouve un nombre important d'œuvres sur le campus de l'UQAM et plusieurs murales aux Habitations Jeanne-Mance. Deux places publiques du Quartier latin, la place Émilie-Gamelin et la place Pasteur, sont également des expositions ou installations temporaires.

En matière d'arts visuels, les orientations que se donne le PPU sont les suivantes<sup>17</sup> :

- Encourager, tant sur le domaine public que privé, l'installation permanente ou temporaire d'œuvres d'art, de toutes formes et de toute temporalité, dans le Quartier latin, de manière à créer une expérience unique grâce à des parcours d'art;
- Poursuivre la collaboration avec les créateurs en matière de nouvelles expérimentations en art public;
- Multiplier les murales et autres interventions artistiques;

En 2013, le comité de mise en œuvre du PPU du Quartier latin, composé d'organismes culturels et de partenaires de l'arrondissement, recommande d'inscrire des parcours et d'intégrer des œuvres en art public dans les projets d'aménagement. L'implantation d'œuvres d'art public destinées à mettre en valeur l'histoire du quartier et les gens qui y ont été impliqués font également partie des priorités d'intervention du comité de mise en œuvre.

### 2.3 LES GRANDES INSTITUTIONS CULTURELLES

La vocation culturelle et festive du Quartier des spectacles n'est pas nouvelle, comme en témoignent les lieux culturels (théâtres, salles de cinéma et de spectacle) qui y foisonnent depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et l'époque du Red Light.

Le quartier abrite de nombreux lieux culturels, dont les plus anciens : le Gesù (1865), le Monument national (1891-1893) et le Métropolis (1884). Parmi les institutions culturelles qui participent à la vitalité du quartier, mentionnons le Musée d'art contemporain de Montréal, la Place des Arts, la Cinémathèque québécoise, la Maison du Festival Rio Tinto Alcan et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Sur les grandes artères se trouvent plusieurs théâtres (Théâtre du Nouveau Monde, Monument national, Maison Théâtre, etc.),

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 49.

30 salles de spectacle (Théâtre St-Denis, Club Soda, Les Fufounes Électriques, Salle Pierre-Mercure, etc.) et des cinémas.

## 2.4 LES ORGANISMES ARTISTIQUES

L'identité culturelle du quartier ne serait pas la même sans la présence du Belgo, lieu dynamique sis au 372, rue Sainte-Catherine Ouest. Cet ancien édifice commercial rénové en 1958 accueille, depuis les années 1970, plusieurs galeries privées, quelques centres et des ateliers d'artistes. À longueur d'année, s'y déroulent également bon nombre d'activités et d'événements qui attirent une clientèle d'artistes, d'étudiants, d'amateurs d'art, de collectionneurs et de touristes.

D'autres lieux artistiques, situés entre le pôle de la Place des Arts et le Quartier latin, enrichissent la vie culturelle du quartier. C'est le cas notamment de la Galerie de l'UQAM, de la Société des arts technologiques (SAT)<sup>18</sup> et du Centre de design de l'UQAM.

Le réaménagement du secteur de la Place des Arts à partir de 2009 favorise la réalisation de projets de développement immobiliers dont certains de type culturel dans des lieux réhabilités, rénovés ou nouvellement construits.<sup>19</sup> C'est le cas de la Maison du Festival Rio Tinto Alcan qui emménage en 2009 dans l'édifice Blumenthal, situé à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la place des Festivals. Lieu de promotion pour le jazz, le blues et les musiques du monde, la Maison du Festival possède également une galerie d'art (Galerie TD Lounge). L'Espace culturel Georges-Émile Lapalme, une nouvelle place intérieure animée située dans la Place des Arts depuis 2011, possède également une grande salle d'exposition destinée à promouvoir les événements de ses partenaires<sup>20</sup> et accueille l'ARTVSTUDIO qui regroupe un plateau de tournage, une scène de spectacle, une vitrine interactive et un lieu d'exposition. Également en 2012, un nouvel édifice à vocation culturelle voit le jour à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent : le 2-22. Réalisé grâce à des fonds privés et publics (Ville de Montréal, Fondation CSN et gouvernement du Québec<sup>21</sup>), le 2-22 abrite six organismes copropriétaires : la radio communautaire CIBL, la Vitrine culturelle, la galerie Vox, le centre de documentation Artexte et le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ).

Au cours des prochaines années, un autre édifice fera l'objet d'une reconversion culturelle; il s'agit du Wilder, un édifice désaffecté situé sur la rue De Bleury qui abritait autrefois des ateliers de fabrication, des bureaux et des commerces.<sup>22</sup>

## 2.5 LES GRANDES SOCIÉTÉS, INSTITUTIONS ET AUTRES

Si les institutions culturelles sont très présentes au centre-ville, les grandes sociétés y occupent une place importante. On trouve donc au cœur du Quartier des spectacles des entreprises comme SNC-Lavalin et Domtar, des sociétés comme Hydro-Québec, Bell Canada et le Mouvement Desjardins. Outre les grandes sociétés, le centre commercial Complexe Desjardins, Hyatt Regency Montréal ainsi que plusieurs petits commerces, bars et restaurants contribuent à doter le Quartier d'un caractère distinct. Le centre-ville abrite également l'église unie St-James, l'église anglicane St-John the Evangelist, les Habitations Jeanne-Mance, le cégep du Vieux-Montréal et des résidences étudiantes.

---

<sup>18</sup> Principal organisme canadien dédié à la promotion et à la conservation des arts médiatiques, la SAT a fait l'objet de travaux de rénovation et d'agrandissement en 2011. Deux espaces de diffusion ont été créés : le Sensorium et la Satosphère.

<sup>19</sup> La liste complète est disponible sur la page du site Internet dédié aux projets immobiliers dans le Quartier des spectacles : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7557,81799586&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7557,81799586&_dad=portal&_schema=PORTAL).

<sup>20</sup> C'est en 2011, à suite d'importants travaux de réaménagement des espaces intérieurs de la Place des Arts, que le Hall des Pas perdus devient l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Pour en savoir davantage, consulter : <http://placedesarts.com/salles/quadrilatere/espace-culturel-georges-emile-lapalme.fr.html>.

<sup>21</sup> <http://www.lapresse.ca/arts/201202/06/01-4493164-le-2-22-sainte-catherine-enfin-ouvert.php>

<sup>22</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7557,81825701&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7557,81825701&_dad=portal&_schema=PORTAL).

Située au cœur du Quartier des spectacles, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université publique qui jouit d'un rayonnement international. « La qualité de ses programmes, sa recherche axée sur les préoccupations sociales et ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée ». <sup>23</sup> L'université offre de la formation sur le campus et dans ses quatre centres régionaux et à distance (TÉLUQ). Son école, ses six facultés et ses nombreux centres et instituts de recherche qui se concentrent dans le Quartier latin font de l'UQAM une université dynamique.

## 2.6 LE PUBLIC

Afin d'orienter l'implantation de nouvelles œuvres sur le territoire et de faire du quartier une destination de choix à longueur d'année, il convient de s'interroger sur le public, les usages qu'il en fait et les habitudes de fréquentation afin de mieux cerner les attentes et les besoins.

Hétérogène, le public du quartier fluctue au rythme des saisons et des événements. C'est durant la saison estivale que le public s'y rend en plus grand nombre. On y rencontre beaucoup de touristes et de Montréalais qui viennent au centre-ville, occasionnellement ou durant la période des festivals. On retrouve, parmi le public du QDS, ceux qui assistent aux spectacles des nombreuses salles et lieux de diffusion du territoire. Parmi ceux qui fréquentent le quartier quotidiennement, on dénombre les résidents, les travailleurs, les étudiants et les congressistes qui transitent par le Quartier des spectacles, clientèles qui ne fréquentent pas nécessairement les lieux artistiques, mais qui apprécient les œuvres en contexte urbain.

Finalement, il importe de prendre en compte ceux qu'on voudrait attirer et qui seraient susceptibles de fréquenter le quartier ou ses places publiques, afin de faire du quartier une destination de choix.

### 3. LES ŒUVRES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

#### 3.1 LA MISE EN CONTEXTE ET LE PARTI-PRIS MÉTHODOLOGIQUE



Figure 2 : L'art public dans le Quartier des spectacles : œuvres existantes (©arrondissement de Ville-Marie)

Au cours des 40 dernières années, un nombre important d'œuvres a été acquis ou commandé par la Ville de Montréal, des sociétés, des institutions et des entreprises privées ou d'État, telles Hydro-Québec, la Société de la Place des Arts, l'UQAM et Domtar, contribuant à l'enrichissement culturel du patrimoine artistique du Quartier des spectacles et de la vie de quartier des résidents, des touristes et des travailleurs.

L'inventaire suivant constitue un portrait chronologique des œuvres d'art public situées dans les deux pôles du Quartier des spectacles. Bien qu'il ait accueilli plusieurs événements en art contemporain (dont Art souterrain présenté annuellement) et présenté plusieurs œuvres éphémères ou temporaires, nous avons choisi de répertorier uniquement les œuvres permanentes accessibles aux visiteurs aussi bien d'un point de vue physique que visuel. Ce bilan comprend les œuvres installées à l'extérieur et visibles de l'extérieur, sur le territoire de la Ville et sur le domaine privé. Certaines d'entre elles résultent d'initiatives privées tandis que d'autres ont été commandées dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (dit 1%).

Nous avons exclu du présent bilan des œuvres d'art public les murales, en raison de leur durée de vie variable.<sup>24</sup> Cependant, vu leur nombre et leur importance dans le Quartier, elles feront prochainement l'objet d'un recensement.

Les œuvres répondant aux critères méthodologiques énumérés ci-dessus sont présentées et numérotées dans le tableau synthèse qui suit.

### 3.2 LE BILAN DES ŒUVRES D'ART PUBLIC DANS LE QDS

Tableau 1

L'art public dans le Quartier des spectacles : liste des œuvres existantes (©Service de la culture)

	<b>Artiste</b>	<b>Titre de l'œuvre</b>	<b>Date d'installation</b>
1	Mousseau, Jean-Paul	<i>Lumière et mouvement dans la couleur</i>	1961
2	Archambault, Louis	<i>Les Anges radieux</i>	1963
3	Slater, Norman	<i>Sans titre</i>	1963
4	Feito, Luis	<i>Mairel, no 1</i>	1979
5	Fecteau, Denis	<i>Sarcophage de l'évolution</i>	1983
6*	Lemieux, Lisette	<i>Transcription 92</i>	1992
7*	Bettinger, Claude	<i>L'artiste est celui qui fait voir l'autre côté des choses</i>	1992
8	Cadieux, Geneviève	<i>La Voie lactée</i>	1992
9	Variés	<i>Jardin des sculptures, Musée d'art contemporain</i>	1992
10*	Charney, Melvin	<i>Gratte-ciel, cascades d'eau, rues, ruisseaux... une construction</i>	1992
11*	Dutkewych, Andrew	<i>Autour et de très près</i>	1992
12	Granche, Pierre	<i>Comme si le temps de la rue</i>	1992
13*	Purdy, Richard	<i>Intermezzo</i>	1992
14	McEwen, John et Hilton Moore, Marlene	<i>After Babel A Civic Square</i>	1993
15*	Pilon, Laurent	<i>Proue d'ambre et de jade Courbe sans tangente</i>	1994
16*	Leclerc, Pierre	<i>L'œuvre ouverte</i>	1995
17*	Sullivan Françoise,	<i>Montagnes</i>	1997
18*	Purdy, Richard	<i>L'Horizon vertical</i>	1997
19*	Brière, Marie-France	<i>Cirque lunaire</i>	1998

<sup>24</sup> Dans le but de mieux encadrer la production de murales, le Service de la culture de la Ville de Montréal a lancé en 2014 un projet pilote de soutien à l'art mural. Les objectifs de ce programme sont nombreux : soutenir la création artistique, enrichir le patrimoine artistique public, rendre l'art accessible à un plus grand nombre de citoyen (améliorer leur cadre de vie), favoriser l'action culturelle dans les arrondissements, consolider les quartiers culturels et favoriser la participation des entreprises. Pour plus de détails, consulter le site : <http://ville.montreal.qc.ca/culture/soutien-lart-mural>.

20*	Granche, Pierre (complétion posthume par Gisel St-Hilaire)	<i>Trente-deux fois passera la dernière s'envolera</i>	1998
21	Hunter, Raoul	<i>Monument à Émilie Gamelin</i>	1999
22	Lancz, Paul	<i>René Lévesque</i>	1999
23	Saulnier, Michel	<i>Écho</i>	2001
24*	Blain, Dominique	<i>Le lieu de la présence</i>	2005
25*	Gaudreau, Roger	<i>Le jardin punk et Le jardin civilisé</i>	2005
26	Aronson, Naoum	<i>Buste de Louis Pasteur</i>	2001
27*	Morin, Jean-Pierre	<i>Espace Fractal</i>	2005
28	Bernard, Daniel- Vincent	<i>Mañana</i>	2009
29	Lancz, Paul	<i>Buste du cardinal Paul-Émile Léger</i>	2008
30*	Paiement, Alain	<i>Mosaïque fluide</i>	2006
31*	Pellegrinuzzi, Roberto	<i>Mettre en lumière</i>	2006
32*	Paiement, Alain	<i>Mosaïque jazz</i>	2009
33	Morgenthaler, Axel	<i>Pixiness</i>	2011
34*	BGL	<i>C'est sûrement des Québécois qui ont fait ça</i>	2011
35*	Blain, Dominique	<i>Mouvements</i>	2011
36*	Blais, Marie-Claire	<i>La rose et le vent</i>	2011
37*	Brière, Marie-France	<i>Réminiscence-Fiction- Vagabondage</i>	2012
38*	Marceau-Thierry	<i>J'aime Montréal et Montréal m'aime</i>	2012
39	Pelletier, Luce	<i>L'Étreinte</i>	2013

\* œuvres réalisées en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (dit 1 %)

### 3.3 LA TYPOLOGIE DES ŒUVRES D'ART PUBLIC DE 1962 À 2013

Tableau 2  
L'art public dans le Quartier des spectacles : typologie des œuvres existantes (©Service de la culture)

Nombre →	1	2	3	4	5	6	7	8	Total ↓
Année ↓									
1962	P								1
1963	P	P							2
...									
1979	P								1
1980									0
1981									0
1982									0
1983	P								1
1984									0
1985									0
1986									0
...									
1992	1 %	1 %	P	P/J	V	1 %	1 %	1 %	8
1993	V								1
1994	1 %								1
1995	1 %								1
1996									0
1997	1 %	1 %							2
1998	1 %	1 %							2
1999	C/V	C/P							2
2000									0
2001	P								1
...									
2005	1 %	1 %	1 %						3
2006	1 %	1 %							2
2007									0
2008	C/V								1
2009	P	1 %							2
2010									0
2011	P	1 %	1 %	1 %					4
2012	1 %	1 %							2
2013	V								1
Total									38

Tableau 1 :

**Légende :**

Œuvres extérieures		20
Œuvres intérieures accessibles physiquement		18
Œuvres commémoratives	C	3
Jardin de sculptures	J	1
Œuvres de la Ville de Montréal	V	5
Initiatives privées	P	11
Œuvres réalisées en vertu de la politique du 1 %	1 %	22

### 3.4 LES CONSTATS ET L'ANALYSE DES ŒUVRES EXISTANTES

La diversité des propositions et des types d'œuvres d'art public qui cohabitent dans le Quartier des spectacles traduit parfaitement l'idéologie et les aspirations des époques dans lesquelles ces œuvres se situent. Si, autrefois, l'art public a joué davantage un rôle de commémoration (monument), il se transforme et adopte diverses formes, définitions et esthétiques depuis les vingt dernières années (*street art*, *site specific*, *land art*, installations architecturales, photographie, performance, art médiatique).

Dans le contexte géographique actuel des deux pôles du Quartier des spectacles, 38 œuvres d'art public ont été retenues, selon les critères d'accessibilité et de visibilité mentionnés

précédemment. De ce nombre, 20 sont situées à l'extérieur et 18 à l'intérieur d'édifices, tandis que 22 ont été réalisées dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (dit 1 %). De l'ensemble des œuvres, 5 proviennent de la collection municipale d'art public, gérée par le Bureau d'art public. Outre les sculptures, les installations et interventions, on dénombre 3 œuvres commémoratives, ce qui est peu dans un quartier riche en histoire, un jardin de sculpture, celui du Musée d'art contemporain.

Un constat se dégage de ce bilan. Bien qu'il abrite le Musée d'art contemporain, le quartier culturel qu'est le Quartier des spectacles compte malheureusement peu d'œuvres d'envergure et de formes contemporaines situées à l'extérieur, une lacune qui devrait être comblée au cours des prochaines années.

Bien qu'on retrouve plus de 38 œuvres dans le Quartier des spectacles, certaines demeurent discrètes, peu mises en valeur ou nécessiteraient des travaux de conservation. Des pistes de solution seront proposées dans le prochain chapitre afin de mettre en valeur les œuvres existantes et d'accroître la présence de l'art contemporain dans l'espace public.

#### 3.4.1 LES ŒUVRES DE LA COLLECTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Parmi les cinq œuvres de l'inventaire figure le *Monument à Émilie-Gamelin*, réalisé par Raoul Hunter en 1999, installé dans l'édicule de la station de métro Berri-UQAM (angle Sainte-Catherine et Berri). L'œuvre commémore le bicentenaire de la naissance de mère Émilie Gamelin et symbolise sa contribution à la vie sociale du Montréal d'hier et d'aujourd'hui. Outre cette œuvre, un monument fait l'objet d'un prêt par la fondation Jules et Paul-Émile Léger : le *buste du cardinal Léger*. Il est installé depuis 2008 à la place du Cardinal-Paul-Émile-Léger, boulevard René-Lévesque Est.

La collection de la Ville comprend également trois sculptures et installations. En 1992, elle commande à Melvin Charney une sculpture pour la place Émilie-Gamelin à l'image du paysage urbain de Montréal. L'année suivante, à l'occasion de son 350<sup>e</sup> anniversaire, elle reçoit de la ville de Toronto une sculpture de John McEwen et de Marlene Hilton-Moore : *After Babel – A Civic Square*. En 2010, l'œuvre fait l'objet d'une restauration par Dolléans Inc. Art conservation puis est réinstallée au printemps au même endroit, sur la place publique réaménagée et renommée Promenade des artistes. En 2013, la Ville acquiert, à la suite d'un concours par avis public, l'œuvre *L'Étreinte* de l'artiste de Québec Luce Pelletier pour le parc Paul-Dozois (ancien parc Toussaint-Louverture, côté Sud). Cette dernière acquisition s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de ce présent plan de développement.

D'autres œuvres d'artistes contemporains seront acquises au cours des prochaines années afin de renforcer la présence de l'art public contemporain sur la place public dans les deux pôles du Quartier des spectacles.

#### 3.4.2 LES INITIATIVES D'ORGANISMES, D'ENTREPRISES ET DE SOCIÉTÉS

Au cours des 40 dernières années, plusieurs œuvres sont commandées dans le Quartier des spectacles sous l'impulsion de grandes sociétés. En 1962, Hydro-Québec amorce le mouvement en lançant un concours pour l'exécution d'une murale pour le hall d'entrée de son siège social. C'est Jean-Paul Mousseau qui relève le défi de créer une imposante murale lumineuse transformant l'énergie électrique en lumière et en couleur.<sup>25</sup> Dès 1963, la Société de la Place des Arts acquiert une œuvre de Louis Archambault (1963), mandate l'architecte et designer Norman Slater pour y réaliser une intervention sur la façade de la salle Wilfrid-Pelletier (1963) et

---

<sup>25</sup> [http://www.hydroquebec.com/visitez/montreal/mousseau/mousseau\\_histoire.html](http://www.hydroquebec.com/visitez/montreal/mousseau/mousseau_histoire.html). L'œuvre a été remise en lumière en 2001.

commande une œuvre à Luis Feïto (1979). En 1983, l'UQAM commande une sculpture à Denis Fecteau pour la cour extérieure du pavillon Judith-Jasmin.

En 1992, le Musée d'art contemporain commande une œuvre à la photographe Geneviève Cadieux pour la toiture de l'édifice. En 1999, Hydro-Québec reçoit en don un buste de René Lévesque, œuvre de Paul Lancz. En 2001, la Domtar commande à Michel Saulnier une sculpture pour son jardin et en 2009, la Corporation d'habitation Jeanne-Mance célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire en faisant l'acquisition d'une sculpture de Daniel-Vincent Bernard. En 2011, une des œuvres numériques est créée pour la façade de la SAT par Axel Morgenthaler.

Depuis quelques années, l'organisme MU participe à la revitalisation du Quartier des spectacles par la réalisation de murales, de fresques peintes, de mosaïques et d'interventions faites par des artistes professionnels et des jeunes du quartier.<sup>26</sup> Sa mission : embellir Montréal en réalisant des murales ancrées dans les communautés locales et faire de l'art un vecteur de transformation sociale. Le territoire du Quartier des spectacles compte plus d'une vingtaine de murales commandée à des artistes par MU, dont une plus grande concentration (12 murales) se trouve dans le Quartier latin notamment sur le site des Habitations Jeanne-Mance.

### 3.4.3 LES ŒUVRES ISSUES DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE

Mise sur pied en 1981, la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (dit 1%) favorise la réalisation de bon nombre d'œuvres dans la métropole et sur le territoire du Quartier des spectacles. Favorisant la création et la diffusion de l'art, cette forme de mécénat public rend alors possible la diffusion d'œuvres d'artistes québécois auprès d'un large public.

Depuis vingt ans, les projets de construction ou d'aménagement des sociétés encouragent l'enrichissement du patrimoine artistique contemporain. En 1992, plusieurs projets de construction voient le jour, ce qui permet à l'art public d'intégrer ces bâtiments. Cette année-là, six œuvres extérieures, dont une commandée par la Ville de Montréal, sont installées sur les deux pôles du territoire du Quartier des spectacles. La première œuvre, de Claude Bettinger, confère un caractère singulier à l'ancien Hall des Pas perdus de la Place des Arts (renommé Espace Georges-Émile Lapalme).

La construction de nouveaux pavillons de l'UQAM dans les années 1990 et 2000 favorise la commande de plusieurs œuvres d'art, notamment au Centre Pierre-Péladeau (1992), au Pavillon Thérèse-Casgrain (1992), de Chimie et de Biochimie (1994), du Design (1995), Président-Kennedy (1997), J-A-DeSève (1998), des Sciences Biologiques (2006) et de la TELUQ (2006).

En 1997, Richard Purdy réalise une œuvre pour le Théâtre du nouveau monde tandis Marie-France Brière réalise en 1998 une œuvre pour la cour extérieure du restaurant de la Cinémathèque québécoise.

En 2005, la construction de la Grande Bibliothèque dans le Quartier latin favorise l'acquisition de quatre œuvres : celle de Louise Viger (intérieure, exclue de l'inventaire), de Dominique Blain (intérieure), de Roger Gaudreau (extérieure) et de Jean-Pierre Morin (extérieure).

Depuis 2009, le développement immobilier du pôle de la Place des Arts stimule la création de plusieurs œuvres d'art intégrées à l'architecture. Ainsi, la construction de la Maison du Festival (2009), l'agrandissement de la Société des Arts technologiques (2011), de la Maison Symphonique de Montréal (2011), de la Maison du développement durable (2011) et de l'édifice 2-22 (2012) permettent à six artistes d'y créer une œuvre, dont une première œuvre performative par Thierry Marceau au 2-22.

---

<sup>26</sup> Pour un aperçu des réalisations de MU, consulter le site Internet de l'organisme : <http://www.mumtl.org>.

## 4. LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT EN ART PUBLIC DANS LE QDS

Le présent *Plan de développement en art public pour le Quartier des spectacles* vise à déterminer les orientations à prendre pour l'enrichissement de la collection de la Ville de Montréal en art public et la mise en valeur des œuvres existantes dans les deux pôles de ce quartier.

Tel qu'annoncé dans le document *Le Quartier des spectacles : une destination culturelle*, la présence de l'art public sur les places publiques et dans les aménagements urbains participera à la revitalisation d'un secteur en plein réaménagement, au même titre que les nouvelles installations. Selon le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) :

« Le plan de développement prévoit une contribution majeure des artistes dans la définition du caractère du lieu. Le Partenariat du Quartier des spectacles propose que, sur l'ensemble du territoire, ses accès, ses rues et ses places, l'art public soit omniprésent. Qu'elle soit de nature éphémère ou permanente, l'implantation systématique d'œuvres d'art correspond tout à fait à l'esprit du lieu<sup>27</sup> ».

### 4.1 LES INTERVENTIONS FUTURES DU BUREAU D'ART PUBLIC

Conformes au cadre d'intervention en art public (2010), les interventions proposées ici s'inscrivent dans les priorités de la Ville et de son Bureau d'art public en matière de conservation, d'acquisition et de mise en valeur des œuvres et font état des consultations effectuées auprès de plusieurs partenaires locaux dont : l'arrondissement de Ville-Marie, le Partenariat du Quartier des spectacles, l'UQAM, le Musée d'art contemporain de Montréal, la Corporation d'habitation Jeanne-Mance et la Corporation de la Place des Arts.

#### a) La conservation des œuvres

Si les œuvres appartenant à la Ville de Montréal sont entretenues et restaurées lorsque nécessaire, ce n'est pas le cas de toutes celles qui se trouvent sur le territoire du Quartier des spectacles. En effet, les entreprises et sociétés ne priorisent pas toujours l'entretien ni la conservation de leurs œuvres, ce qui explique l'état de dégradation de certaines d'entre-elles. Saluons toutefois l'initiative de la Société de la Place des Arts qui a réalisé, en 2011, d'importants travaux de restauration de toutes ses œuvres dont *Comme si le temps... de la rue* de Pierre Granche et celle de l'UQAM qui vient de compléter une étude documentant l'état de conservation de ses œuvres.

#### b) L'amélioration des conditions de visibilité des œuvres

Il conviendrait d'uniformiser la signalisation des œuvres situées dans le Quartier des spectacles. Les œuvres appartenant à la Ville de Montréal sont identifiées par un panneau standard dessiné par le designer industriel Michel Dallaire (MDA Architectes). D'autres sont adéquatement mises en valeur et font l'objet d'une promotion par les sociétés ou les entreprises. Ce n'est malheureusement pas le cas pour toutes, car il n'existe effectivement aucune norme à ce sujet ni d'entente relative à la désignation des œuvres, laquelle relève plutôt de la volonté des propriétaires ou des gestionnaires. Pour combler ces lacunes, il y aurait donc un travail de concertation et de sensibilisation à faire auprès des propriétaires afin de les encourager à identifier adéquatement les œuvres de leur collection.

Par ailleurs, certaines œuvres extérieures appartenant à des entreprises ou des sociétés nécessiteraient un éclairage de mise en valeur pour être plus visibles la nuit. Un éclairage

---

<sup>27</sup> Partenariat du Quartier des spectacles, *Le Quartier des spectacles, une destination culturelle*, op. cit., p.12.

spécifique devrait donc être pensé de manière à assurer une cohésion entre l'architecture et les œuvres. À ce propos, l'arrondissement de Ville-Marie et le Partenariat du Quartier des spectacles ont procédé, en 2013, à la mise en lumière de l'œuvre de Melvin Charney à la place Émilie Gamelin.

D'un autre côté, la création d'outils de promotion puis la réalisation d'activités de médiation contribuerait certainement à une meilleure mise en valeur des œuvres existantes tout en permettant au public de mieux reconnaître et apprécier les œuvres présentes sur le territoire.

#### c) La commande de nouvelles œuvres

Comme le propose le PPU, l'art public s'inscrit principalement dans les projets de construction, d'aménagement et de revitalisation du secteur de la Place des Arts et du Quartier latin. Pour ce faire, le Bureau d'art public, en collaboration avec différents partenaires, invitera des artistes à réaliser des œuvres qui participeront à la « définition d'un environnement convivial à prédominance culturelle »<sup>28</sup>, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Le caractère multifonctionnel et créatif du quartier, comme en témoigne la vision « Vivre, créer, apprendre et se divertir » véhiculée par le PQDS, sera également mis en valeur par l'acquisition d'œuvres significatives, de facture contemporaine et d'artistes de toutes origines. Par ailleurs, l'histoire culturelle d'un quartier centenaire et la présence d'institutions d'enseignement (les différents campus de l'UQAM et le Cégep du Vieux-Montréal), pourraient également inspirer la création d'œuvres d'art public.

Les futures œuvres proposeront une variété d'expériences et d'échelles au visiteur. Certaines œuvres seront conçues pour être découvertes par le piéton, parfois dans des espaces inusités, au détour d'un sentier, tandis que d'autres auront une fonction plus signalétique et seront destinées à marquer fortement l'identité du lieu par leur caractère monumental. Les œuvres implantées dans le Quartier devront toutefois s'intégrer aux nouveaux aménagements et au paysage urbain de manière à leur donner une plus-value. Si les œuvres présentes dans les grandes places publiques du Quartier des spectacles marquent davantage le lieu par leur format, les œuvres situées dans la trame urbaine, en dehors des lieux de rassemblement, majeurs, favoriseront plutôt l'appropriation au quotidien par les usagers.

Pour ses acquisitions futures, la Ville optera pour un financement mixte provenant de fonds publics et privés. Le chapitre qui suit fait état des priorités d'intervention de la Ville en matière d'art public pour l'enrichissement de sa collection.

#### d) Les projets temporaires et éphémères

Le PPU et le cadre d'intervention en art public soulignent l'importance d'accorder un soutien à la réalisation d'œuvres éphémères et temporaires. Depuis l'adoption de ces deux documents, la gestion des espaces publics du Quartier des spectacles a été confié au Partenariat du Quartier des spectacles qui contribue, de façon significative, à bonifier l'expérience culturelle des touristes et des montréalais par des événements, des installations, des expositions, de l'animation de rue et des vidéo-projections architecturales présentés dans les espaces publics. De la même façon, l'UQAM, le Musée d'art contemporain de Montréal et des organismes artistiques installés dans le secteur participent à cette vitalité culturelle par l'organisation de projets artistiques temporaires ou éphémères (*Art souterrain* en est un) qui offrent différentes expériences de l'espace public.

---

<sup>28</sup> Partenariat du Quartier des spectacles, *Le Quartier des spectacles, une destination culturelle*, op. cit., p.16.

## 5. LES PRIORITÉS D'INTERVENTION EN ART PUBLIC POUR LE QDS

### 5.1 LES ŒUVRES PERMANENTES : PÔLES DE LA PLACE DES ARTS ET DU QUARTIER LATIN

Les propositions d'intervention en art public qui suivent découlent des recommandations formulées dans les PPU du Quartier des spectacles pour les deux pôles et à la suite de discussions avec les acteurs du milieu culturels.

Pour les grandes places publiques du pôle de la Place des Arts, le Bureau d'art public fera l'acquisition d'œuvres, soit par voie de concours, soit par le biais du mécénat. De nouvelles places publiques stratégiques ou sites ont déjà été désignés pour l'accueil d'œuvres d'art permanentes : le parc Paul-Dozois, la rue Jeanne-Mance, l'esplanade Clark, Le Parterre et l'espace public du Gesù.

Dans le pôle du Quartier latin, certaines opportunités sont également envisagées pour améliorer les parcours par le réaménagement des rues et des places et par l'insertion d'œuvres d'art public, notamment sur la rue Émery, la rue Ontario, les rues Saint-Denis et Sainte-Catherine (autour de l'UQAM) et d'une intégration artistique au viaduc Berri.<sup>29</sup>

Les futures œuvres qui y seront installées seront visibles durant les quatre saisons. Elles proposeront au visiteur une variété d'expériences et d'échelles : certaines œuvres monumentales exerceront une fonction signalétique dans le paysage urbain, tandis que d'autres, plus discrètes, se laisseront découvrir et apprécier par un contact plus intime.

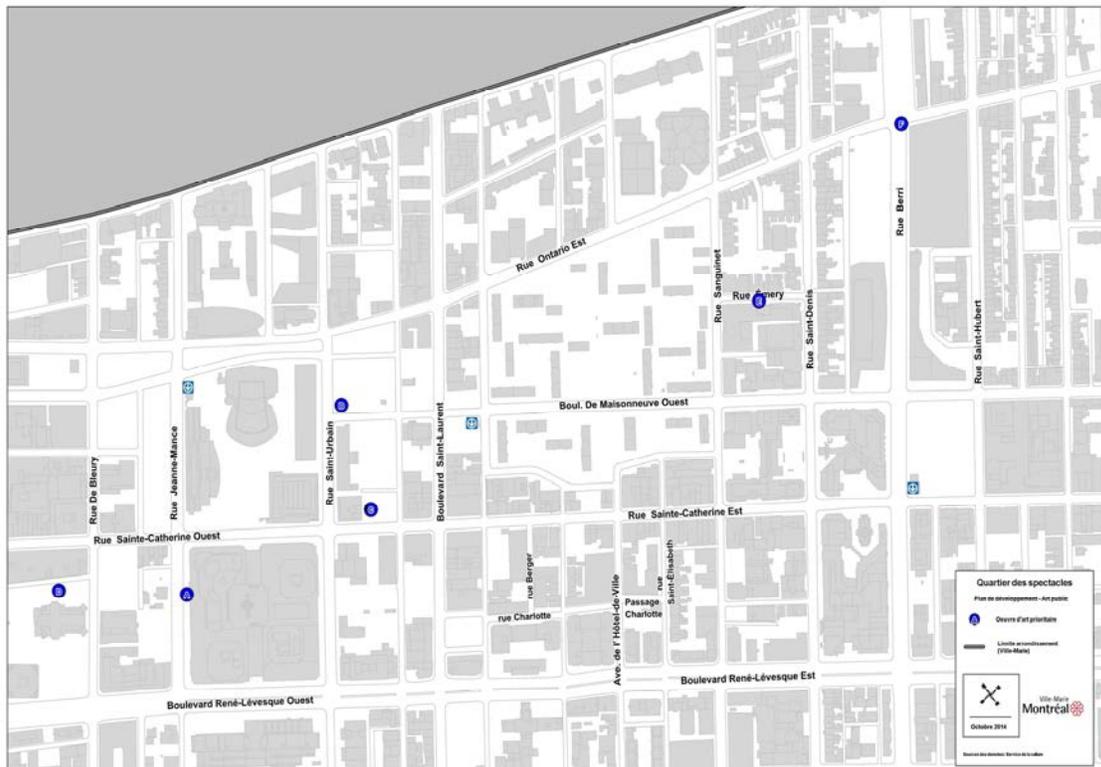


Figure 3 : L'art public dans le Quartier des spectacles : emplacements privilégiés pour les œuvres futures œuvres d'art (©arrondissement de Ville-Marie)

<sup>29</sup> Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, pôle du Quartier latin*, op. cit., pp. 53 et 74.

### 5.1.1 LE PARC PAUL-DOZOIS (FIGURE 2, NO 39)

Le projet d'intégrer une d'œuvre d'art public dans le parc Paul-Dozois, dans le secteur des Habitations Jeanne-Mance, a été initié et financé entièrement par la Ville de Montréal, dans le contexte des travaux d'aménagement du parc réalisés par l'arrondissement de Ville-Marie. L'objectif du projet était de faire du parc un lieu de détente sécuritaire, d'où l'intervention conjuguée de l'art public et de l'aménagement paysager. Développé en concertation avec la Corporation d'habitation Jeanne-Mance, le programme du concours d'art public visait la création d'une œuvre d'art issue d'un processus de médiation culturelle, soit d'une étroite collaboration avec les résidents. C'est l'artiste Luce Pelletier qui a été retenue pour y développer une œuvre faisant écho à la diversité culturelle présente aux Habitations Jeanne-Mance. Au terme d'un travail avec les résidents, elle y a installée en septembre 2013, une œuvre fragmentée comportant six îlots formés de feuilles et de pierres gravées.



Les Habitations Jeanne-Mance

Le parc Paul-Dozois avant son réaménagement en 2011



Luce Pelletier, *L'Étreinte*, 2013 (©Guy L'Heureux).

### 5.1.2 LA RUE JEANNE-MANCE (FIGURE 3, A)

L'espace public de la rue Jeanne-Mance située entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque a été réaménagé en 2013. Les trottoirs ont été élargis, des arbres ont été plantés le long de la rue et cinq stèles en béton ont été construites le long de la rue pour y recevoir une installation sculpturale. C'est l'œuvre de Stephen Schofield qui occupera ces espaces en 2016.

L'installation sculpturale fragmentée s'intègre aux cinq plateformes aménagées le long de la rue Jeanne-Mance et ponctue le parcours en cinq temps. Il s'agit d'une commande de la Ville de Montréal réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du pôle de la Place des Arts, financé par la Ville de Montréal et les gouvernements du Québec et du Canada, en partie dans le contexte de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (dit 1 %).



Figure 4 : Plan du réaménagement de la rue Jeanne-Mance (©Daoust Lestage Inc.)



Figure 5 : Œuvre à venir de Stephen Schofield (©Stephen Schofield)

### 5.1.3 LE PARTERRE (FIGURE 3, B)

Située en face de la Maison symphonique et de la rue Saint-Urbain (entre la rue De Montigny et le boulevard De Maisonneuve), la place publique nommée Le Parterre offre à la fois un lieu d'accueil pour les festivals et un espace voué à la détente. La sobriété de son aménagement contribue également à mettre en valeur l'architecture des bâtiments environnants. Comportant des espaces verts, des jeux de lumière et des plateaux en paliers, cette place sera dotée d'une œuvre de type signalétique qui marquera le site par sa forte présence.

L'œuvre recherchée occupera les plateaux et pourra comporter plusieurs éléments se déployant sur la partie minérale du site. Plusieurs enjeux seront considérés dans le choix de l'œuvre, notamment : la fréquentation importante de la place en période des festivals, les usages multiples du site lors des différentes saisons et la vue sur les espaces et bâtiments environnants. En 2017, le site accueillera une œuvre acquise dans le cadre des legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal.



Figures 6 et 7 : Le Parterre, modélisations de la place publique (©Daoust Lestage inc.)

Photo du Parterre (en bas à droite) : ©Ville de Montréal

#### 5.1.4 L'ESPLANADE CLARK (FIGURE 3, C)

Comme prévu au PPU, la portion est de la rue Clark, située entre la rue Sainte-Catherine et la rue de Montigny, fera l'objet de travaux majeurs en 2017. Une grande place publique sera aménagée dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Clark, Saint-Urbain et de Montigny. Cette nouvelle place, l'esplanade Clark, comportera une surface minérale et une surface végétale. Un sentier traversera la place en diagonale, du nord au sud. Tandis que des arbres borderont la place. Dans la portion ouest, un pavillon permettra aux usagers de se restaurer et de se reposer, hiver comme été. Lieu de divertissement et de détente, la place accueillera les touristes et les Montréalais amateurs de culture, de festivals et de loisirs. En été, des structures seront aménagées sur la partie minérale pour y accueillir des événements tandis qu'en hiver, une patinoire réfrigérée sera construite.



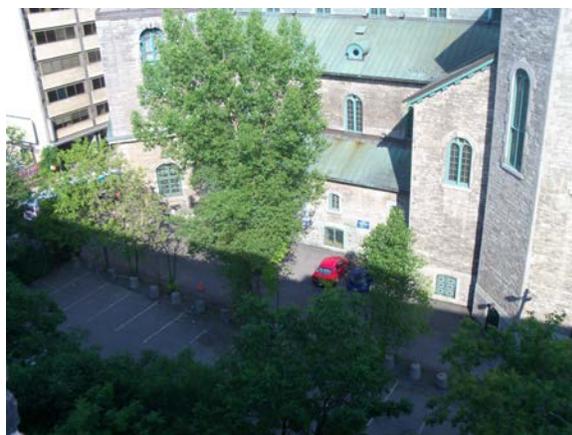
rue Clark, 2011 (©Ville de Montréal)

Afin de dynamiser le mur aveugle du bâtiment situé à l'ouest de l'esplanade Clark, une œuvre monumentale photographique sera intégrée à la façade. Comme le site sera occupé en toute saison, l'œuvre devra offrir un intérêt de jour et après la tombée de la nuit afin d'augmenter son impact visuel. Un concours sera lancé au cours des prochaines années pour doter le site d'une œuvre emblématique.

#### 5.1.5 ESPACE PUBLIC DU GESÙ (FIGURE 3, D)

L'aménagement d'un espace public à l'emplacement du terrain vacant situé au nord du Gesù vise à créer des lieux de détente et espaces verts de plus petite envergure au centre-ville. Pour ce projet, une équipe réunissant notamment un artiste et un architecte paysagiste pourrait être appelés à concevoir un projet.

Aucun calendrier de réalisation n'est encore déterminé pour ce site. Des travaux d'infrastructures aux abords de ce site seront effectués par la Ville en 2015.



Le futur emplacement pour l'espace public près du Gesù en 2011 (©Ville de Montréal)

### 5.1.6 LA RUE ÉMERY (FIGURE 3, E)

Dans son PPU du pôle du Quartier latin, l'arrondissement de Ville-Marie souhaite que des rues locales comme la rue Émery proposent des expériences stimulantes pour le piéton par des aménagements plus petite échelle.

Cette rue, principalement occupée par le cinéma Quartier latin et quelques commerces, sert également de lieu de transit pour les étudiants du Cégep du Vieux-Montréal.<sup>30</sup>

Afin d'améliorer la fluidité du parcours piétonnier des Habitations Jeanne-Mance vers la Grande Bibliothèque, l'arrondissement de Ville-Marie souhaite procéder au réaménagement de cette rue dans un avenir rapproché afin d'en faire un axe de circulation privilégié et un lieu de découverte pour le piéton<sup>31</sup>. La diminution de la place de l'automobile et l'intégration d'une œuvre d'art public en bordure de la rue Émery remplira ces objectifs. Vu la proximité d'entreprises et d'organismes liés au cinéma la création d'œuvres en hommage au cinéma pourrait être envisagée. Un concours d'art public sera lancé en 2016 et le projet sera entièrement financé par la Ville de Montréal dans le cadre du projet de réaménagement.



### 5.1.7 LES ŒUVRES « DÉCOUVERTES »

Pour faire suite aux recommandations émises par Bernard La Mothe dans son étude *Dans la suite et, au-delà du Programme particulier d'urbanisme, Le micro-aménagement du Quartier des spectacles*, le PPU du Quartier latin prévoit réaliser des micro-aménagements destinés à mettre en valeur les lieux, les personnages et les événements ayant marqué l'histoire du quartier et de Montréal<sup>32</sup>. La création ou le réaménagement de placettes, comme certains espaces autour de l'UQAM sur les rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, permettra l'installation d'œuvres favorisant un rapport plus intime avec le passant. Par ailleurs, comme le Quartier latin est également un lieu de savoir, par la présence d'institutions d'enseignement comme l'UQAM et le Cégep du Vieux-Montréal, il serait pertinent d'y intégrer une ou des œuvres en lien avec cette thématique.

### 5.1.8 LE VIADUC BERRI

En 2017, des travaux de réfection du viaduc Berri, situé à l'intersection des rues Berri et Sherbrooke, seront effectués par la Direction des transports. Les travaux prévoient l'élargissement de la piste cyclable et la réfection des trottoirs.

Le viaduc occupe un emplacement stratégique dans le Quartier des spectacles. Il est à la fois visible du Vieux-Montréal (rue de la Commune) et du Plateau-Mont-Royal et agit comme marqueur du territoire. La création d'une œuvre pour ce viaduc contribuerait ainsi à signifier davantage ce lieu de transit peu attrayant et améliorer l'expérience de l'automobiliste et des cyclistes qui empruntent quotidiennement le viaduc.

<sup>30</sup> C'est également ce que conclut Bernard La Mothe. Selon lui, il serait souhaitable de voir l'art public s'infiltrer dans la trame urbaine et la vie du quartier, en périphérie des grands sites du secteur de la Place des Arts désignés par le PPU. Bernard La Mothe, *Dans la suite et au-delà du Programme particulier d'urbanisme, Le micro-aménagement du Quartier des spectacles*, op. cit., p 30.

<sup>31</sup> Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, Programme particulier d'urbanisme : *Quartier des spectacles, pôle du Quartier latin*, op. cit., p.63.

<sup>32</sup> *Ibid.*

## 5.2 LES INTERVENTIONS TEMPORAIRES ET ÉPHÉMÈRES

Le Cadre d'intervention en art public ainsi que les PPU des deux pôles soulignent l'importance d'accorder un soutien financier ou autre à la réalisation d'œuvres éphémères et temporaires.

Depuis 2009, les nombreux acteurs présents sur le territoire participent à la vitalité culturelle du Quartier des spectacles en organisant des événements et activités artistiques de toute nature.

Depuis 5 ans, le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) joue un rôle majeur sur le plan culturel dans le développement et la mise en valeur du territoire du Quartier des spectacles. Concrètement, il assure l'animation du Quartier des spectacles par la programmation d'activités culturelles et la gestion de six espaces publics en complément des festivals, fournissant de multiples opportunités aux créateurs. Hiver comme été, la place des Festivals, la place Pasteur, la promenade des Artistes, Le Parterre, l'esplanade Clark, les places de la Paix et Émilie-Gamelin, les abords du métro Saint-Laurent et une partie de la rue Sainte-Catherine sont les hôtes d'expositions, de performances artistiques et d'événements réalisés en art ou en design dont *Luminothérapie*.<sup>33</sup> Le Partenariat anime également les façades de 8 immeubles du quartier par des vidéo-projections architecturales réalisées par des designers et des artistes en art numérique et présentées toute l'année du jeudi au dimanche à la tombée de la nuit. Cette composante numérique comme vecteur de l'identité du quartier se manifeste également dans l'éclairage, notamment par la présence d'une double ligne de points rouges qui illumine le trottoir devant chaque lieu de diffusion.

Dans un avenir rapproché, le Partenariat du Quartier des spectacles souhaite faire vivre aux publics montréalais et touristiques, des expériences hors normes qui transformeront leur rapport à la ville. Il mettra à contribution son expérience dans la présentation de nouvelles formes de propositions artistiques destinées à l'espace public pour offrir une aventure urbaine nouveau genre : le Grand Parcours du Quartier des spectacles. Ce parcours viendra bonifier l'expérience culturelle automnale du QDS en proposant un rendez-vous extérieur complémentaire à l'offre actuelle. Il invitera à la déambulation et à la découverte de l'ensemble du territoire. Parcours de tous les arts, tant diurne que nocturne, le Grand Parcours mettra sur l'art numérique, mais également sur l'art urbain, le design, l'architecture, les arts visuels et les arts vivants. La collection d'œuvres intégrera tant des œuvres permanentes que des œuvres temporaires.

Dans le secteur de la Place des Arts, la présence du Musée d'art contemporain de Montréal, des galeries d'arts, organismes situés dans l'édifice Belgo et de Dare-Dare<sup>34</sup> sur le site du métro Saint-Laurent favorise également l'émergence de projets culturels à diverses échelles. Lors de la Triennale d'art contemporain 2011, le MACM présentait, en collaboration avec le PQDS, une œuvre lumineuse d'envergure de l'artiste montréalais Rafael Lozano-Hemmer.<sup>35</sup> Depuis 2011, la Foire Papier - foire dédiée aux œuvres sur papier organisée par l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC) y présente ses œuvres de différentes galeries.<sup>36</sup>

Dans le pôle est, l'UQAM permet aux finissants du programme de design d'événements d'exprimer leur potentiel créatif sur la place Pasteur via « Campus ouvert », un programme culturel destiné à animer les espaces publics extérieurs de l'Université.<sup>37</sup> Depuis sa création il y a quatre ans, plusieurs installations temporaires y ont été montrées.

---

<sup>33</sup> En 2013, 46 événements ont été mis en œuvres par le Partenariat, ce qui constitue une augmentation de 35% par rapport à 2012. Partenariat du Quartier des spectacles, *Rapport d'activité 2013*, Montréal, p. 15 :

[http://medias.quartierdesspectacles.com/pdf/documentation/qds\\_rapport\\_activites\\_2013.pdf](http://medias.quartierdesspectacles.com/pdf/documentation/qds_rapport_activites_2013.pdf).

<sup>34</sup> <http://www.dare-dare.org/fr>.

<sup>35</sup> <http://www.macm.org/expositions/rafael-lozano-hemmer>.

<sup>36</sup> <http://www.papiermontreal.com>.

<sup>37</sup> <http://campusouvert.uqam.ca>.

Enfin de nombreux évènements ou festivals culturels de mai à août – dont la Biennale internationale d'art numérique<sup>38</sup>, la Journée des musées montréalais, Elektra et Mutek, Festival International Montréal en arts<sup>39</sup> et Les Escales improbables de Montréal<sup>40</sup> – attirent autant les touristes que les montréalais et bonifient l'offre culturelle sur le territoire. L'arrondissement de Ville-Marie joue également un rôle significatif dans le paysage culturel du QDS conformément à sa mission. Il soutient chaque année des projets ou évènements culturels qui contribuent à l'animation de l'espace urbain.

### 5.2.1 LA PLACE DES FESTIVALS

Sur la rue Jeanne-Mance, la place des Festivals accueille les festivals et les grandes manifestations. Principale place publique du secteur, elle constitue un lieu de rencontre pour les passants, les festivaliers, les citoyens et les travailleurs du secteur. Cet espace se distingue par ses fontaines et ses jeux de lumière. Depuis sa création, le Partenariat y présente des projets artistiques temporaires notamment ceux de Luminothérapie.



*Entre les rangs*, Lanya, 2014 (©Cindy Boyce)

### 5.2.2 LA PROMENADE DES ARTISTES

Située entre l'avenue Président Kennedy et le boulevard de Maisonneuve, la promenade des Artistes s'étend des rues Jeanne-Mance à Clark et relie la place des Festivals au Parterre. Elle constitue un site d'intervention dédié à la présentation d'installations temporaires. Des expositions y sont présentées annuellement par le Partenariat<sup>41</sup> Depuis 2011, les passants profitent notamment des 21 *Balançoires*<sup>42</sup>, une œuvre musicale interactive créée par Mouna Andraos et Melissa Mongiat de Daily tous les jours.



*21 Balançoires*, Daily tous les jours, 2011 (©Daily tous les jours)

### 5.2.3 LES ABORDS DU MÉTRO SAINT-LAURENT

Situé en plein cœur du Quartier des spectacles, le site du métro Saint-Laurent, actuellement occupé par l'organisme Dare-Dare, fera prochainement l'objet de travaux de développement immobilier. Actuellement, il reçoit des installations temporaires et éphémères chapeautées par le Partenariat du Quartier des spectacles dont des vidéo-projections. Différents projets ont été présentés dont *Trouve Bob* par Champagne Club Sandwich dans le cadre de Luminothérapie en 2013-2014.



*Trouve Bob*, Champagne Club Sandwich (© Martine Doyon)

<sup>38</sup> [www.bianmontreal.ca](http://www.bianmontreal.ca).

<sup>39</sup> [www.festivaldesarts.org](http://www.festivaldesarts.org).

<sup>40</sup> Du 30 août au 11 septembre, le Festival Les Escales Improbables de Montréal est un espace de rencontres entre les artistes, les lieux et le public et vise à produire un évènement convivial ouvert à tous. Voir [www.escalesimprobables.com](http://www.escalesimprobables.com).

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> <http://www.dailytouslesjours.com/project/21-balancoires>.

#### 5.2.4 LA RUE SAINTE-CATHERINE

Animée le jour comme la nuit, la rue Sainte-Catherine traverse le Quartier des spectacles d'est en ouest et relie les pôles du Quartier latin, le carrefour des « Mains » et le secteur de la Place des Arts. Des travaux de réaménagement ont été effectués récemment sur cette artère commerciale. La rue Sainte-Catherine entre De Bleury et Saint-Laurent peut être fermée à la circulation, de la mi-mai au début septembre ce qui permet la tenue d'expositions temporaires comme celle de Gabor Szilasi en 2013 et les activités d'animation de rue en musique, théâtre de rue, danse et cirque.<sup>43</sup>

#### 5.2.5 LA PLACE PASTEUR

Située sur la rue Saint-Denis, entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine, la Place-Pasteur a été intégrée au campus de l'UQAM en 1991 à la suite de travaux de construction. Cette place accueille depuis quatre ans des installations temporaires réalisées par des finissants en design d'événements comme *40 ans, 40 chaises*, *Lieu\_dit Le mouvement des idées* et *La grande école*.



La grande école (©UQAM)

#### 5.3.6 LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN

Circonsrite par les rues Berri, Saint-Hubert, Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve, la place Émilie Gamelin est animée à l'année longue. Au cours des années, des événements et expositions temporaires y ont été présentés. Depuis 2011, le PQDS assure la gestion et y présente des installations temporaires. Parmi ceux-ci, les éditions *d'États d'urgence* (1998-2010) et de *Fin novembre* de l'ATSA (2011-2013) et les installations temporaires comme *La piscine* présentée en 2011 par NIP paysage. La place Émilie-Gamelin compte également deux œuvres d'art public faisant partie de la collection municipale : *Monument à Émilie Gamelin* de Raoul Hunter (1999) et *Gratte-ciel, cascades d'eau/rues, ruisseaux... une construction* de Melvin Charney (1992). Un échiquier géant peint au pochoir réalisé par Roadsworth en 2007<sup>44</sup> et assorti de pièces géantes dynamise également la place de façon permanente en y ajoutant une dimension ludique.

### 5.3 L'ART PUBLIC DANS LES PROJETS IMMOBILIERS PRIVÉS OU PUBLICS

Dans l'objectif d'encadrer efficacement les nouvelles places publiques et de densifier le bâti près des stations de métro, nombreux sont les projets immobiliers ayant été récemment réalisés dans le secteur de la Place des Arts. Le cadre d'intervention en art public souhaite profiter de ces occasions pour « intégrer l'art public dans tous les grands projets d'aménagement urbain sous responsabilité municipale » et « inciter les promoteurs immobiliers à intégrer l'art public dans leurs projets de développement ».<sup>45</sup> Cette volonté est partagée par l'arrondissement de Ville-Marie qui souhaite intégrer les activités culturelles dans les nouveaux projets immobiliers et dans les stratégies d'aménagement et d'encadrement des lieux publics.<sup>46</sup>

Si certains projets immobiliers sont mis en œuvre par des promoteurs privés, d'autres reçoivent l'appui du gouvernement du Québec et sont donc assujettis à la *Politique d'intégration des arts* à

<sup>43</sup> [http://medias.quartierdesspectacles.com/pdf/documentation/qds\\_rapport\\_activites\\_2013.pdf](http://medias.quartierdesspectacles.com/pdf/documentation/qds_rapport_activites_2013.pdf)

<sup>44</sup> Il s'agit d'un projet initié par Dada Diffusion. Voir : <http://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/142038/un-echiquier-geant-pour-la-place-emilie-gamelin>

<sup>45</sup> Voir les 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> engagements du *Cadre d'intervention en art public*, op. cit., p. 23.

<sup>46</sup> *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, secteur de la Place des Arts*, op. cit. p. 26.

*l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (dit 1%). Les œuvres réalisées dans ces contextes figurent dans l'inventaire des œuvres d'art du Quartier des spectacles présenté au chapitre trois.

Au cours des prochaines années, d'autres œuvres seront intégrées à des bâtiments. En 2015 notamment, l'Édifice Wilder sera rénové et agrandi pour accueillir des organismes en danse. Puisque ces travaux seront en partie financés par le Gouvernement du Québec, ce bâtiment sera doté d'une œuvre d'art.

## **6. LA PROMOTION ET LA MÉDIATION DE L'ART PUBLIC DANS LE QDS**

Si la promotion implique des stratégies de communication visant à faire connaître les œuvres aux divers publics, la médiation culturelle consiste à faciliter la rencontre du public avec les œuvres d'art en servant relais au propos de l'artiste ou d'intermédiaire entre l'œuvre et le public cible. Comme le Quartier des spectacles compte une clientèle diversifiée – étudiants, travailleurs, résidents, touristes – provenant de différents horizons sociaux et ethniques, des stratégies de promotion et de médiation culturelle seront développées pour les œuvres d'art public. Celles-ci permettent, d'une part, d'accroître le rayonnement des œuvres sur le territoire (promotion) et, d'autre part, d'assurer une meilleure appréhension et compréhension des œuvres par un public non familier avec les arts visuels (médiation). Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie au centre-ville et de sensibiliser davantage les citoyens aux arts, la tenue d'activités de promotion de ses œuvres et leur médiation sont nécessaires.

### **6.1 LA PROMOTION DE L'ART PUBLIC**

Depuis deux ans, certains dispositifs et stratégies ont été mis en place pour promouvoir et mettre en valeur les œuvres du Quartier des spectacles.

Le premier projet est une carte d'art public répertoriant « Plus de 100 œuvres d'art public à Montréal ». Résultant d'une étroite collaboration de trois partenaires, la Ville de Montréal, Tourisme Montréal et le ministère de la culture et des communications du Québec, le projet propose aux touristes et aux montréalais de découvrir les œuvres situées au centre-ville, toute esthétique et collection confondues.<sup>47</sup> Plusieurs touristes et montréalais amateurs d'art en ont bénéficié et la carte en est maintenant à sa deuxième réimpression.

Parmi les stratégies à souligner pour faire connaître les œuvres, soulignons la publication de dépliants promotionnels et l'installation de panneaux d'identification des nouvelles œuvres d'art public, ce qui permet aux amateurs d'art, aux citoyens résidant à proximité des œuvres ou aux gens les rencontrent dans leur quotidien d'en apprendre davantage sur celles-ci.

D'autres initiatives pourraient être développées pour améliorer la visibilité des œuvres sur le territoire, notamment :

- une signalisation au sol, guidant le visiteur dans son parcours et indiquant clairement un point d'intérêt;
- une application dispensant du contenu sur les œuvres géolocalisées via le téléphone intelligent.

---

<sup>47</sup> La carte d'art public est disponible sur demande au bureau de Tourisme Montréal.

## 6.2 LA MÉDIATION DES OEUVRES

Le succès des actions de médiation menées dans le cadre de la réalisation de l'œuvre *L'Étreinte* de Luce Pelletier avec les résidents des Habitations Jeanne-Mance incite le Bureau d'art public à multiplier ses initiatives en médiation de manière à ce que les citoyens puissent s'appropriier les œuvres qu'ils côtoient au quotidien.

Adaptée au public auquel elle s'adresse, la médiation est ponctuelle et doit être pensée en fonction des besoins des clientèles auxquelles elle s'adresse. Elle recourt à la présence de médiateurs qui animent des activités devant le public (médiation directe) ou se présente sous forme matérielle ou virtuelle et s'adresse à un public potentiel (médiation indirecte).

Les objectifs de la médiation sont multiples<sup>48</sup> : favoriser l'acquisition de compétences et de connaissances culturelles et sociales; encourager la découverte des arts; contrer l'exclusion culturelle et sociale; sensibiliser le public et les initier aux arts ; augmenter la participation du public à la culture; mettre en relation les artistes et le public; favoriser les échanges interculturels et les expériences collectives, en plus de valoriser les œuvres et de faciliter leur appropriation par le public. Ses visées sont soit pédagogiques, sociales, artistiques, communautaires et économiques.

Dans le Quartier des spectacles, des projets de médiation ont été réalisés par le Bureau d'art public ou par des partenaires.

Lors de la réalisation de l'œuvre *L'Étreinte* de Luce Pelletier, le Bureau a organisé plusieurs activités dans le cadre de ce projet et lors de l'inauguration de l'œuvre afin de rejoindre les citoyens des Habitations Jeanne-Mance<sup>49</sup>. Il en sera de même pour toute nouvelle œuvre commandée par le Bureau d'art public.



Médiation autour de *L'Étreinte* avec Luce Pelletier et les résidents (©Ville de Montréal)

En 2013, ArtsScène Montréal<sup>50</sup> a organisé, avec la collaboration de la Ville de Montréal et du Musée d'art contemporain, une « Chasse à l'art public » impliquant une visite-découverte de cinq œuvres du quartier. Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire du Bureau d'art public, l'organisme

L'Autre Montréal a été mandaté par la Ville et ses partenaires (dont la Société de transport de Montréal) pour organiser, en septembre 2014, un circuit de visites guidées axé sur la médiation à partir des œuvres de la carte d'art public.

Un autre projet a été réalisé cette année afin de rendre l'art public plus accessible – à la fois sur le plan physique que du contenu des œuvres - aux clientèles présentant des limitations

<sup>48</sup> Plus de 13 objectifs de la médiation ont été établis. Voir : Louis Jacob et Anouk Bélanger, *Répertoire raisonné des activités de médiation culturelle à Montréal*, phase 1, Rapport final, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, novembre 2009, p. 43.

<sup>49</sup> Pour en savoir plus sur le projet, consulter <http://etreinte-lucepelletier.blogspot.ca/p/lartiste-luce-pelletier.html>.

<sup>50</sup> ArtsScène Montréal a pour « mission est de promouvoir l'engagement des jeunes professionnels dans le milieu des arts montréalais, en les attirant vers l'art par des activités participatives et de sensibilisation, en les impliquant dans l'art par le bénévolat et la philanthropie et en agissant comme point de liaison entre les arts et les affaires. ». Pour en savoir plus, consulter <http://fr.artsscenenmontreal.com/2013/09/2074>.

fonctionnelles : *Cinq regards sur l'art public*. Le projet créé en collaboration avec la Société logique, le Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI), le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM) et l'Action des femmes handicapées de Montréal (AFHM) offre un circuit de cinq œuvres élaboré autour de la station du métro Berri-UQAM. Des outils imprimés et une expérience sonore, produite par l'organisme Audiotopie, proposent de vivre l'art public autrement et d'offrir à tous une expérience significative de l'art public.

Dans un avenir rapproché, des activités de médiation pourraient être réalisées dans le cadre d'évènements se déroulant sur le territoire du Quartier des spectacles. La journée « En ville sans ma voiture » pourrait constituer une opportunité pour un artiste ou un organisme souhaitant réaliser une intervention éphémère conçue comme un parcours dans les rues fermées à la circulation. De la même façon, les *Journées de la culture* pourraient permettre la collaboration des citoyens à la réalisation d'une œuvre collective temporaire avec un artiste professionnel.



Peu coûteuses, ces activités ont l'avantage d'être rassembleuses et rentables à longue échéance, mais puisqu'elles sont ponctuelles, elles requièrent un investissement plus important en temps et en énergie de la part des intervenants. Il s'agit d'opportunités à saisir pour permettre une meilleure compréhension de l'art public par les citoyens.

Devant l'œuvre *Monument à Émilie-Gamelin* lors du parcours « Cinq regards sur l'art public » (©Isabelle Riendeau)

## **CONCLUSION**

L'art public dans le Quartier des spectacles est à l'image du quartier et de ses activités; dynamique et diversifié. Le présent plan de développement constitue à la fois un bilan de ce qui a été réalisé sur le territoire et un guide qui structurera les interventions du Bureau d'art public et de la Ville de Montréal pour les prochaines années.

La mise en œuvre du plan de développement en art public – qui a commencé avec l'intégration d'une œuvre d'art public au Parc Paul-Dozois –, témoigne d'un travail de concertation étroit avec les différents partenaires du quartier. Le succès de ce plan de développement pour le Quartier des spectacles repose donc sur l'action concertée de nombreux partenaires avec lesquels la Ville de Montréal collabore. C'est également grâce à la contribution des artistes en arts visuels dans le développement culturel de la ville que le quartier rayonnera ici comme ailleurs.

## **BIBLIOGRAPHIE**

GASCON, France, 2008. *Inventaire de l'art public dans le Quartier des spectacles*.

LA MOTHE, Bernard, 2008. *Dans la suite et au-delà du Programme particulier d'urbanisme, Le micro-aménagement du Quartier des spectacles*, étude préliminaire réalisée pour la Direction du développement culturel, Montréal, 25 p.

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES, 2004. *Le Quartier des spectacles, une destination culturelle*, Montréal, 27 p.

VILLE DE MONTRÉAL, 2010. *Cadre d'intervention en art public*, Direction du développement culturel, Montréal, 37 p.

VILLE DE MONTRÉAL, 2005. *Politique de développement culturel 2005-2015*, Montréal, 16 p.

VILLE DE MONTRÉAL, 2007. *Plan d'action 2007-2017 : Montréal, métropole culturelle*, Montréal, 80 p.

VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE, 2008. *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, secteur de la Place des Arts*, Montréal, 31 p.

VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE, 2012. *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles, pôle du Quartier latin*, Montréal (version préliminaire du 24 septembre 2012), 125 p.

## **CRÉDITS**

### **IMAGES**

Arrondissement de Ville-Marie  
Daoust Lestage inc.  
Isabelle Riendeau  
Partenariat du Quartier des spectacles  
Ville de Montréal

### **RÉDACTION**

Isabelle Riendeau, agente de développement culturel, Bureau d'art public, Service de la culture

### **CONSULTATION ET COLLABORATION**

Clément Demers, directeur général, Quartier international de Montréal  
France Gascon, consultante  
Pascal Lefebvre, directeur de la programmation, Partenariat du Quartier des spectacles  
Francyne Lord, chef de section, Bureau d'art public, Service de la culture  
Christine Racine, conseillère en aménagement, Division de l'urbanisme, arrondissement de Ville-Marie  
Stéphane Ricci, adjoint au directeur, responsable du Quartier des spectacles, Service de la culture